

ATTESTATION DE NON-PROPRIÉTÉ

(à compléter et à signer par toute personne majeure faisant partie du ménage)

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-PROPRIÉTÉ

Je soussigné(e) :

M./Mme

Né(e) le

Demeurant à

Je suis conscient(e) que pour bénéficier d'un logement à l' AIS Liège Logement, je dois répondre au point suivant : **ne pas détenir un logement en pleine propriété ou en usufruit.**

Exception :

1° s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable ;

2° si le logement est confié à un opérateur immobilier (la Société wallonne du logement, une société de logement de service public, le Fonds du logement de Wallonie, une agence immobilière sociale, une association de promotion du logement, la Société wallonne du Crédit social) ;

3° dans des cas spécifiques déterminés par le Gouvernement wallon.

Cocher la proposition adéquate :

- Je déclare sur l'honneur respecter la condition de non-propriété.
- Je déclare être propriétaire d'un logement, mais je me trouve dans une situation d'exception.

Fait à le

Signature